



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

NOS HISTOIRES DE FRANCE

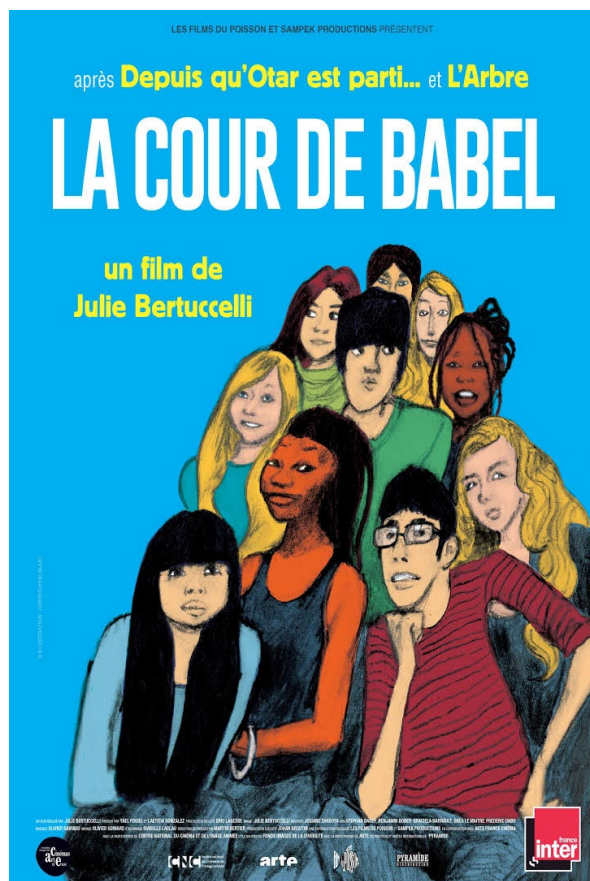
Une proposition de **Cinéma pour tous**
et du **Musée national de l'histoire de l'immigration**,
avec le soutien de la Dilcrah

LA COUR DE BABEL

DE JULIE BERTUCCELLI (2014)

Séance du 8 février 2024

Une e-projection suivie d'un débat avec la réalisatrice du film.



Véronique Servat

Coordnatrice des ressources pédagogiques de l'exposition permanente,
Département de la pédagogie, Musée national de l'histoire de l'immigration

❖ PRÉSENTATION DE LA SÉANCE

• LE FILM :

Julie Bertuccelli a posé sa caméra toute une année scolaire dans une des salles de classe d'un collège parisien typique situé dans le 10^{ème} arrondissement de la capitale. Une vingtaine d'élèves, originaires de tous les continents s'y retrouvent dans une classe d'accueil (CLA). Accompagné de près par leur professeure, ils arrivent à différents moments de l'année scolaire. Chacun parle sa langue maternelle et doit, au cours de l'année apprendre à parler et écrire le français pour d'une part passer un examen final et pouvoir poursuivre une scolarité classique après le collège. C'est aussi pour eux l'occasion de se découvrir les uns et les autres.

Au fil de leur année, les élèves, non sans difficultés et accrocs, apprivoisent la langue, tissent un lien très particulier avec leur professeure et partagent le quotidien de tous les jeunes collégiens de France : évaluations, rencontres des parents avec les professeurs après les conseils de classe, remise des bulletins. Jusqu'au mois de juin où arrive le moment de voler de ses propres ailes....

• LA RÉALISATRICE :

Après avoir réalisé de nombreux documentaires pour la télévision et notamment pour la chaîne franco-allemande Arte, Julie Bertuccelli se lance dans le cinéma au début des années 2000. Son 1^{er} film de fiction *Depuis qu'Otar est parti...* reçoit le grand prix de la semaine de la critique au Festival de Cannes 2003 et le César de la meilleure première œuvre 2004. Elle réalise ensuite *L'Arbre* avec Charlotte Gainsbourg avant de retourner au documentaire pour *La cour de Babel*.

Avec Thierry Frémaux, délégué général du Festival de Cannes, Julie Bertuccelli est à l'origine de la création d'une récompense, « L'Œil d'or », destinée à distinguer un documentaire sélectionné dans le cadre du festival. Elle préside aussi la Cinémathèque du documentaire dont la mission est de valoriser ce genre fondateur de la production cinématographique.

❖ LE DROIT A L'ÉDUCATION, UN DROIT UNIVERSEL

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) a été adoptée le 20 novembre 1989 aux Nations Unies. Pour la première fois de l'histoire, un texte ratifié par 193 Etats du monde (aujourd'hui 197) reconnaît aux moins de 18 ans des droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques. Ces droits sont autant fondamentaux, qu'obligatoires et non négociables.

La convention entre en vigueur le 2 septembre 1990 et s'avère juridiquement contraignante pour les pays signataires (c'est d'ailleurs pourquoi les Etats-Unis

dont certains états peuvent encore prononcer des condamnations à mort à l'encontre de mineurs ne l'ont jamais signée).



Place des droits de l'enfant, Paris 14^e
© Wikimedia Commons

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant ou CIDE réserve deux articles spécifiques à au droit à l'éducation. L'article 28 insiste particulièrement sur la nécessité d'offrir aux enfants un enseignement primaire gratuit et obligatoire pour toutes et tous. En effet, dans l'histoire, ce type de disposition a permis de lutter contre le travail des enfants. L'enseignement primaire s'avère déterminant car il celui des apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter) qui

permettent ensuite une amélioration générale des niveaux et conditions de vie. La marchandisation croissante des services éducatifs entame considérablement les possibilités des enfants les plus pauvres à faire valoir leur droit à l'éducation. Ce phénomène accroît les inégalités scolaires. Or, l'article 29 prescrit une éducation qui puisse permettre l'épanouissement de tous les enfants dans un esprit d'égalité, de tolérance et de respect des différences.

Selon l'UNICEF, 250 millions d'enfants et d'adolescent.e.s en âge d'aller à l'école primaire ou au collège ne sont pas scolarisés à l'heure actuelle. Parmi elles et eux, 118 millions sont des filles. Dans la mesure où ils étaient 364 millions en 1989, on peut considérer que les choses avancent. Mais, la crise

sanitaire du COVID-19 a constitué un temps difficile puisque ce même organisme estime que quelque 463 millions d'enfants dans le monde ont connu une rupture d'éducation en n'ayant pu bénéficier de l'enseignement à distance lorsque leur école était fermée.

Ces chiffres globaux cachent des réalités mouvantes, largement déterminées par les soubresauts des actualités internationales. En effet, les conflits de toute nature, mais aussi les catastrophes climatiques de plus ou moins grande ampleur, tout comme les crises économiques aiguës que peuvent toucher certains pays sont susceptibles de priver à plus ou moins brève échéance des millions d'enfants d'éducation. Ainsi, l'UNICEF estime qu'en ce moment, affectés par des situations d'urgence, 222 millions d'entre eux dans le monde ont besoin d'un soutien éducatif.

❖ LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES ALLOPHONES EN FRANCE DEPUIS LES ANNÉES 1970

Depuis les années 1970, l'institution scolaire a réfléchi aux conditions d'accueil des élèves allophones. Dans un premier temps, des dispositifs transitoires furent mis en place afin de leur permettre par la suite de rejoindre un cursus classique. Penser l'arrivée de ces élèves dans les classes a aussi nécessité de construire les outils pour accompagner leur insertion dans l'école : former des enseignant.e.s ou éditer des outils adaptés aux apprentissages.

À partir de 2002, le cadre de la scolarisation des élèves allophones se précise. Dès lors qu'elles et ils ont moins de 16 ans, la loi impose une obligation de scolarité quelle que soit leur situation administrative, autrement dit avec ou sans titre de séjour. L'inscription des élèves à l'école est double : elle doit avoir lieu en classe ordinaire et en classe spécifique, cette dernière n'étant qu'une étape transitoire. La pédagogie y est axée sur la maîtrise du français langue seconde. Les centres académiques pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (CASNAV) ont en charge le suivi et l'organisation de la scolarité des nouveaux arrivants.

Cette ligne politique inclusive rencontre cependant certaines limites. En effet, au début des années 2000, les études montrent que les élèves allophones sont, pour plus de la moitié, scolarisés dans des établissements relevant de l'éducation prioritaire ; ce pourcentage peut atteindre les 80% dans certaines académies métropolitaines.

Depuis 2012, les anciennes classes d'accueil (CLA) que l'on voit fonctionner dans *La cour de Babel* ont été abandonnées au profit des Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) qui fonctionnent de façon différente. Les anciennes CLA, auxquelles il est reproché de couper les élèves allophones des autres groupes d'élèves, offraient un enseignement renforcé du français doublé d'une fréquentation progressive des cours classiques. En raison de la très grande diversité des parcours et des niveaux des élèves nouvellement arrivés, cela permettait aux équipes d'accompagner de façon différenciée leur route vers l'autonomie.

Avec la mise en place des UPE2A, les élèves sont directement confrontés à l'inclusion en classe banale, de façon parfois abrupte, sans que les équipes pédagogiques ne puissent expertiser leurs capacités à suivre. Ces nouvelles dispositions, favorables aux élèves les plus à l'aise, viennent au contraire fragiliser celles et ceux qui sont plus en difficulté, tout en les exposant moins aux apprentissages. En effet, la mise en place des UPE2A s'est accompagnée de la disparition de cinq heures d'enseignement pour les élèves qui y étaient inscrit.e.s.

En 2020-2021, l'Education Nationale comptait 64000 élèves allophones nouvellement arrivés (EANA). Suite au déclenchement du conflit armé avec la Russie, 20 000 jeunes Ukrainien.ne.s se sont ajouté.e.s à ces effectifs initiaux. Un rapport de la Cour des Comptes a souligné leur très bonne et rapide prise en charge par l'Education Nationale et les CASNAV. En revanche, cette institution a relevé de nombreuses carences dans celle des élèves allophones nouvellement arrivés. Par exemple, entre l'évaluation de son niveau en français et son inscription effective dans un établissement scolaire, un.e jeune collégien.ne sur dix attend plus de six mois. La situation étant encore plus dégradée dans les académies de Guyane ou de Mayotte. La Cour des comptes déplorait également l'absence patente de formation de l'écrasante majorité des enseignant.e.s qui interviennent dans les UPE2A.

❖ **DE LA TOUR DE BABEL À LA COUR DE BABEL : PLAIDOYER POUR LA DIVERSITÉ**

Le titre du documentaire de Julie Bertucelli, *La cour de Babel*, transpose dans le cadre scolaire la référence au récit biblique que l'on trouve dans la Genèse. Le célèbre mythe de la tour de Babel, qui évoque Babylone, lieu de captivité

des Hébreux, raconte comment Dieu décide de punir les hommes qui, par orgueil, construisent une tour qui s'élève vers le ciel, domaine réservé du divin. La sanction est implacable : Dieu décide de disperser les hommes et de brouiller leur langage pour qu'ils ne puissent plus se comprendre. Le récit, outre sa portée morale et religieuse, permet de



Pieter Bruegel the Elder - *The Tower of Babel* (Vienna)
© Google Art Project.

donner une origine, une explication au phénomène du peuplement de la Terre et de la multiplicité des langues.

Dans *La cour de Babel* la multiplicité des langages pratiqués par les élèves de la classe d'accueil n'est pas une punition mais une richesse et une chance. Elle permet de faire le lien entre l'école où elles et ils apprennent le français, leurs parents et les professeurs. Les langues introduisent aussi des possibilités de communication entre élèves et sont un sésame pour découvrir l'autre, dans ce qu'il a de commun avec soi (être scolarisé dans une classe d'accueil par exemple) mais aussi de différent (un alphabet, une culture), sans que cela ne pénalise la vie de la classe. En son sein, on trouve toujours des moyens de communiquer et les langues sont un outil d'échange et de cohésion au sein de la classe comme le montre là où chaque élève apprend aux autres à dire « bonjour » dans sa langue d'origine.

Dans *La cour de Babel* la diversité linguistique et culturelle est une source de richesse et non de discorde, et les difficultés d'apprentissage du français, de sa prononciation ou de sa grammaire, sont partagées par toutes et tous. Les dépasser sous la conduite de l'enseignante est un horizon commun.

❖ ÉCOLE AU CINÉMA

L'école a inspiré ou servi de cadre à nombre de réalisateurs et réalisatrices de toutes époques qui ont choisi la forme documentaire, ou celle de fiction pour en traiter différents aspects.

Si l'on pense immédiatement au personnage d'Antoine Doinel, interprété par Jean-Pierre Léaud, dans *Les 400 coups* de François Truffaut (1959), celui-ci, est surtout un enfant de l'école buissonnière. L'école est donc un élément périphérique de sa trajectoire même si elle est une composante importante de son identité rebelle. En 1976, Truffaut s'intéresse à nouveau à l'enfance/adolescence dans ses rapports difficiles à l'école avec *L'argent de poche*. On y suit les élèves de Monsieur Richet, enseignant aux dispositions bienveillantes et humanistes, et de mademoiselle Petit, parmi lesquels se trouve Julien, un enfant difficile qui est aussi maltraité.

Dans les années 1980, avec *Au revoir les enfants*, Louis Malle fait de l'école le théâtre d'un drame intime dont la portée historique tend vers l'universel. Il raconte l'amitié que Julien, enfant issu d'un milieu bourgeois, noue avec Jean Bonnet, nouvel arrivé dans l'école tenue par les religieux catholiques du collège Saint Jean de la Croix qu'il fréquente. Mais un matin, leur relation est rompue de manière abrupte et définitive : Jean, enfant juif caché est emmené par la Gestapo ainsi que par le prêtre résistant qui leur fait cours. Julien ne les reverra jamais plus. Un an après la sortie du film de Louis Malle, le réalisateur Jean-François Brisseau tourne *De bruit et de fureur*, film dans lequel il retrace les trajectoires de deux adolescents au sein d'une cité de banlieue toute de béton et de grisaille. L'école devient le réceptacle de la violence de jeunes en rupture sociale : dans une France en crise, l'institution peine à leur offrir un avenir et



Sur le tournage du film *Entre les murs* de Laurent Cantet
© Wikimedia Commons

elle devient alors l'objet de leur vindicte. Pour d'autres, dans cet environnement écrasant, elle tente d'être un soutien, une bouée.

Au tournant du millénaire, l'école sert de décor à des chroniques du quotidien qui souhaitent à la fois dénoncer des formes de violences ou difficultés sociales dont les jeunes et leurs familles sont victimes, mais aussi repla-

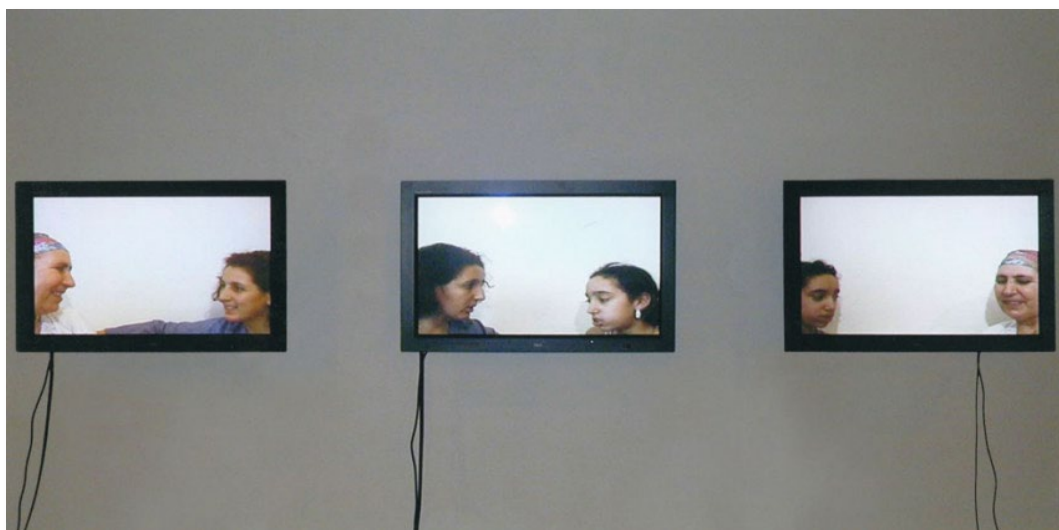
cer l'institution dans son rôle de pourvoyeuse de savoirs et de culture, comme un dernier rempart contre l'effondrement ou la relégation. Ces problématiques irriguent des films tels que *Ça commence aujourd'hui* de Bertrand Tavernier (1999), ou encore le documentaire de Nicolas Phillipbert *Être et avoir* (2002) qui

montre les spécificités de l'école dans un territoire rural isolé. En 2008, *Entre les murs* de Laurent Cantet relate la confrontation d'un jeune professeur de lettres aux élèves difficiles d'un collège parisien.

L'école est aussi le lieu où se transmettent l'histoire et la mémoire. Ainsi, le film *Les héritiers* en 2014 raconte le parcours d'un groupe d'élèves qui prépare le concours national de la Résistance. Inspirée d'une expérience pédagogique réelle, on y suit une classe transfigurée par cette expérience qui les conduit à travailler sur le thème de l'enfance et de l'adolescence dans le système concentrationnaire nazi. Un an auparavant, le documentaire de Pascal Plisson *Sur le chemin de l'école* avait replacé les enjeux de l'accès à l'éducation dans une perspective internationale en suivant 4 enfants (un Kényan, un Marocain, un Indien et un Argentin) pour lesquels aller à l'école implique de marcher longuement chaque jour en surmontant nombre d'obstacles et de difficultés.

❖ **DANS LES COLLECTIONS DU MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION**

- ***MOTHER TONGUE* DE ZINEB SEDIRA (2002), COLLECTION ART CONTEMPORAIN**



Zineb Sedira est née en France en 1963 de parents algériens. En 1986 elle part faire des études en Angleterre et s'y installe. *Mother Tongue* est une installation vidéo composée de trois films de 5 minutes projetés sur trois écrans. Zineb Sedira met en scène trois conversations entre trois femmes d'une même

famille : la mère, la fille et la grand-mère, qui s'expriment dans des langues différentes, en l'occurrence la langue maternelle de chacune. Le tout forme un triptyque vidéo, qui donne à voir, à travers différentes générations, la transmission orale de la mémoire familiale. Par le biais de la langue, elle aborde également les questions d'identité et de pluri culturalité.

Sur le premier écran, l'artiste (à droite) pose à sa mère des questions en français sur son enfance et sa scolarité. Sa mère répond en arabe, et l'intercompréhension est parfaite.

L'écran central présente, lui, une situation de communication similaire où la fille de l'artiste (à droite) interroge sa mère sur son enfance. Elle parle à sa mère en anglais (qui est la langue du pays où elle grandit) et la mère lui répond en français. À nouveau, les deux personnages dialoguent, chacun parlant la langue dans laquelle il lui est naturel de s'exprimer.

Sur l'écran de droite, la petite fille et la grand-mère sont face à face : la communication verbale s'est perdue dans un échange silencieux et gêné de sourires et de regards. L'une et l'autre prononcent respectivement quelques mots en anglais ou en arabe, mais sans se comprendre. Elles regardent toute les deux en direction de la caméra, à la recherche d'un interprète.

Si le triple langage de l'artiste témoigne de la diversité et de la richesse de son identité, les migrations ont aussi créées des différences culturelles qui rompent le discours entre la grand-mère et la petite fille.

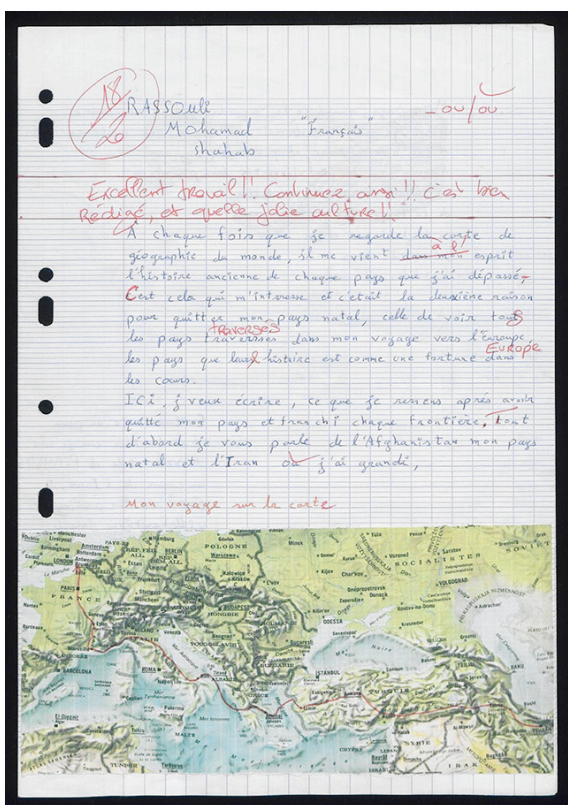
• **LA COPIE DE FRANÇAIS DE MOHAMMED SHAHAB RASSOULI (2011),
COLLECTION TMOIGNAGE ET SOCIÉTÉ**

Mohamad Shahab RASSOULI est né dans la région du Panshir (Afghanistan) en 1993. Son premier souvenir est celui d'un petit garçon de quatre ans traversant à pied un désert sans fin, la frontière entre l'Afghanistan et l'Iran, lorsque sa famille fuit le régime des Talibans.

Installée en Iran, la famille Rassouli vit dans la précarité du statut de réfugié. Shahab Rassouli a 14 ans lorsqu'il décide, contre l'avis de ses parents, d'entreprendre seul un long voyage vers l'Europe, fuyant la guerre et la misère. Pour Shahab l'objectif est aussi celui de l'école : s'il suit les cours d'une école en Iran, il n'a pas le droit de disposer de bulletins, il ne peut donc pas obtenir de diplôme. Il espère donc pouvoir poursuivre des études ailleurs, en Europe « un eldorado où réussir ma vie » (MSR, 2015).

Pour 700 dollars, il parvient à passer la frontière turco-iranienne. Traversant la Turquie puis la Grèce et l'Italie, au cours d'un périple de près d'un an, il surmonte bien des épreuves et frôle la mort à plusieurs reprises. [...]

À Vintimille, j'ai pris le train jusqu'à Nice [...] Je suis arrivé à Nice, j'ai dormi sur la plage, puis j'ai repris le train à Paris via Marseille, il n'y avait pas de contrôleurs. Je suis allé au parc de Gare de l'Est, le point de rendez-vous des



Afghans, pour demander conseil sur la suite. Les avis divergeaient, entre la France et l'Angleterre. J'ai finalement décidé d'aller à Calais pour voir des gens que je connaissais.

Dans le train, j'ai été contrôlé et on m'a fait descendre en gare de Boulogne-sur-Mer. Je voulais reprendre un train mais il n'y en avait plus avant le lendemain. En marchant dans la ville, une dame m'a abordé pour me proposer de la nourriture et m'a conseillé de me rendre au Conseil général, qui prend en charge les mineurs. C'est ce que j'ai fait et je suis resté dans un foyer pendant deux mois, jusqu'à ma comparution

devant le juge des enfants, à qui j'ai demandé d'aller en famille d'accueil car je n'étais pas à l'aise dans le foyer où tout le monde fumait et buvait, et où les seuls mots de français que j'avais appris étaient des gros mots. J'ai été accueilli par une famille qui m'a vraiment aidé, ils étaient à mes côtés à chaque difficulté, m'ont guidé, m'ont appris le français. ». (MSR 2015)

Établi à Boulogne-sur-Mer depuis 2008, Mohamad Shahab RASSOULI a pu reprendre sa scolarité, et décrocher un baccalauréat avec mention, puis un Brevet de Technicien Supérieur (BTS).

Témoignage de M. Shahab Rassouli sur le site du Musée national de l'histoire de l'immigration :

www.histoire-immigration.fr/temoignage-mohammed-shahab-rassouli

INFORMATIONS PRATIQUES

ACCÈS

PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Musée national de l'histoire de l'immigration

Aquarium tropical

293, avenue Daumesnil – 75012 Paris

Métro 8 – Tramway 3a – Bus 46 et 201 – Porte Dorée

Établissement accessible aux personnes à mobilité réduite par
le 293 avenue Daumesnil – 75012 Paris



www.palais-portedoree.fr

T. : 33 (1) 53 59 58 60 – E. : info@palais-portedoree.fr
education@palais-portedoree.fr

Horaires

Du mardi au vendredi, de 10h à 17h30.

Le samedi et le dimanche, de 10h à 19h.

Fermeture des caisses 45 minutes avant la fermeture.

Fermé le lundi et les 25 décembre, 1^{er} janvier, 1^{er} mai.

Ouvert le 14 juillet et le 11 novembre.
